

Sujets spéciaux (Pharmacie)

Responsable : Pr. Pascal Daleau

PHA-7000 (1 cr.) PHA-7001 (2 cr.) PHA-7002 (3 cr.)

Nom de l'étudiant : _____

Nom du directeur de recherche : _____

Session d'inscription : _____

Extrait du Répertoire facultaire des études supérieures :

Ce cours est un complément de formation scientifique ou technique pertinent à la formation de l'étudiant en recherche. Les objectifs, la description, le contenu du cours et le mode d'évaluation doivent être approuvés par le responsable du cours avant le début de la session d'inscription de l'étudiant. Le contenu pédagogique du cours ne doit pas faire partie intégrante du mémoire ou de la thèse de l'étudiant. Une présentation orale de 10 (PHA-7000), 15 (PHA-7001) ou 20 (PHA-7002) minutes, résumant le travail écrit, sera demandée à l'étudiant.

Description

1. Contenu

Le travail devra être une revue de la littérature portant sur un sujet différent, mais complémentaire, de celui du projet de recherche de l'étudiant. Il peut inclure un volet expérimental d'initiation à de nouvelles techniques. Il peut également comprendre une partie de cours de premier cycle.

2. Approbation par le responsable du cours

L'évaluation de l'acceptabilité des sujets spéciaux sera effectuée par le responsable du cours. Pour ce faire, vous devrez soumettre, avant le début de la session, un court paragraphe sur le sujet que vous souhaitez traiter dans le cadre des cours PHA-7000, 7001 ou 7002. De plus, vous devrez proposer un plan de travail sur les sujets qui seront traités. Pour évaluer la complémentarité du projet avec votre sujet de maîtrise ou de doctorat, vous devrez demander à votre directeur de recherche de justifier, dans un bref paragraphe :

- qu'il n'y a pas de chevauchement avec votre projet de recherche;
- que ce sujet sera complémentaire à votre recherche;
- qu'il ne sera pas couvert par des cours déjà disponibles dans le programme.

3. Mise en page des documents

Le nombre de pages demandé est de 10 par crédit, excluant la page titre, la table des matières, la liste des références, les figures, les tableaux et les schémas. Les figures, les tableaux et les schémas devront être inclus après le texte, s'il y a lieu. Ceux-ci ne doivent pas dépasser, au total, le nombre de pages du texte. Le texte devra être écrit selon les normes suivantes : marges : $\frac{3}{4}$ pouce (2 cm); page : 8 $\frac{1}{2}$ X 11 pouces (21,5 sur 28,0 cm); police : Times New Roman 12 points; espacement non condensé; interligne : 6 lignes au pouce, interligne simple.

4. Remise des documents

Les documents devront être envoyés en version électronique au responsable du cours, M. Pascal Daleau (pascal.daleau@pha.ulaval.ca), à la date qui aura été fixée. Il faudra également ajouter en c. c. la Direction de programmes (etudessuperieures@pha.ulaval.ca).

5. Présentation orale

Une présentation orale (10 minutes pour PHA-7000, 15 minutes pour PHA-7001 ou 20 minutes pour PHA-7002), résumant le travail écrit du sujet spécial, sera effectuée par l'étudiant(e), conjointement aux présentations des projets et séminaires de recherche. Une ou deux journées de présentations seront planifiées à chaque session. Cinq minutes seront allouées pour la période de questions. Une attention particulière devra être portée à la synthèse, à la qualité de la démarche scientifique et à la clarté de l'exposé.

N. B. : Une communication orale ou la présentation d'une affiche rapportant les résultats de l'étudiant ne sont pas acceptables.

6. Évaluation

Ce cours sera évalué par un comité habituellement constitué de trois de professeurs.

Si vous avez des questions au sujet des exigences relatives aux sujets spéciaux, veuillez contacter le responsable du cours, le Pr. Pascal Daleau à : pascal.daleau@pha.ulaval.ca

Sujets spéciaux (pharmacie)

Responsable : Pr. Pascal Daleau

Évaluation

 PHA-7000 (1 cr.)

 PHA-7001 (2 cr.)

 PHA-7002 (3 cr.)

Nom de l'étudiant : _____	N° de dossier : _____
Nom du directeur de recherche : _____	Session d'inscription : _____
Titre (maximum de 50 caractères- espaces compris) : _____	

- Le directeur de recherche fera une lecture du texte écrit et pourra remettre des commentaires aux évaluateurs. Ceci permettra la contribution d'un spécialiste du domaine.

Critères d'évaluation

A Professeurs-évaluateurs

Texte écrit : 75 % (10 pages/crédit)

1.	Élaboration du contenu		
1.1	Structuration du contenu		
	Plan du travail (table des matières)	___/5	
1.2	Parties du travail		
	Introduction (pertinence)	___/10	
	Objectifs du travail	___/10	
	Corps (logique de la présentation et preuves apportées)	___/10	
	Discussion	___/15	
	Conclusion (vue d'ensemble et nouvelles avenues)	___/5	
1.3	Bibliographie		
	Références (présentées dans le texte)	___/5	
	Qualité de la documentation	___/5	
	Méthodologie de recherche de l'information	___/5	
2.	Présentation du travail		
	Mise en page, rédaction et qualité du français	___/5	
Sous-total			___/75

B Professeurs-évaluateurs

Présentation orale : 25 %

1.	Clarté du contenu de la présentation, des graphiques, tables et des textes.		___/5
2.	Qualité de la présentation orale et respect du temps alloué		___/10
3.	Qualité des réponses aux questions		___/10
Sous-total			___/25
Total			___/100

Notation :

de 95 à 100 A+	de 85 à 89,9 A-	de 79 à 81,9 B	de 73 à 75,9 C+
de 90 à 94,9 A	de 82 à 84,9 B+	de 76 à 78,9 B-	de 70 à 72,9 C

Note _____